



Comité technique de réseau Insee du 11 décembre 2019

Liminaire

« Monsieur le Président,
mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Ce CTR devrait voir aboutir une revendication de la CFE-CGC Insee de plus de 10 ans, une revendication actée sur le principe dans un arrêté de la Fonction publique du 20 décembre 2016. Il s'agit vous l'avez compris du Rifseep des attachés statisticiens. Ce sera une avancée sur la transparence et l'équité de traitements des agents, valeurs auxquelles nous tenons très fortement à la CFE-CGC. Cependant, cet aboutissement ne s'est pas passé dans de bonnes conditions. Malgré nos relances, la réouverture du dossier n'a eu lieu qu'en octobre 2019 seulement, après deux ans de suspension des discussions, pour une mise en place annoncée en janvier 2020, ce qui ne laissait place à aucune discussion. Cela a pour conséquence le report annoncé de la mise en œuvre de 5 mois encore. La publication des plafonds au guichet unique avant même la validation en CTR ne laisse plus aucune latitude non plus. Une enveloppe notoirement insuffisante au regard des effectifs et de la qualification des agents, pénalisés depuis plus de 10 ans avec l'absence de PFR et Rifseep soit plusieurs millions d'euros perdus pour l'encadrement intermédiaire de l'Institut. Au moins la moitié d'entre eux, 54% précisément selon les données que vous nous avez transmises, vont-ils enfin bénéficier d'un gain. Pour les autres, une garantie assure un niveau indemnitaire équivalent à celui qu'ils perçoivent aujourd'hui, c'est bien la preuve d'un effort minimum.

La CFE- CGC Insee a été très constructive et elle a fait, entre autres propositions, des propositions de rattrapage de bas de grille qui ont été en prises en compte. Mais si vous ne l'aviez pas fait, vous auriez dû expliquer pourquoi les attachés de l'Insee devaient être moins bien traités que ceux de la Centrale de Bercy qui ont bénéficié de la PFR puis du Rifseep.

Il avait fallu 10 ans pour rattraper la centrale dans les années 2000 il en a fallu 10 encore pour décrocher de nouveau.

Alors que l'un des intérêts du Rifseep est la transparence, nous n'avons toujours pas la liste complète des postes côtés alors que JP Faur y avait édjà travaillé en 2017. Nous n'allons pas nous mêmes concaténer les campagnes de mutation sachant qu'en plus des postes ont changé de niveau ou de périmètre. Nous l'avons demandé dès 2017 et le réclamons à chaque GT. Tout ceci crée de l'incompréhension, de l'inquiétude qui finissent par déboucher sur de la colère... Il s'agit de la future paie de attachés !

Nous avons des documents minimalistes pour le CTR, pas de reprise des doc des GT intermédiaires, en particulier celui sur la gestion de la garantie, donnant des explications et les règles de fonctionnement. Est-ce à nous de le faire? Aucune indication des montants mobilisés : 695 k€, même seulement 494 k€ sur le Bop 220 pour plus de 1000 attachés alors que le budget prévisionnel a chiffré pour le Rifseep des attachés 1,5 M€ de mesure catégorielle. La différence est-elle le CIA ? Si oui, sa mise en œuvre doit être immédiate pour 2020.

Et toujours rien pour les administrateurs et les IG dont la dispersion inexplicquée et inexplicable est encore plus grande et contestable !

Il ne faut pas s'étonner que dans ce pays il y ait des blocages étant donné la façon dont sont traités les corps intermédiaires et en particulier les syndicats réformistes. Pas de réponse à nos courriers par exemple. Comment qualifier cela ? Tout ceci crée de l'incompréhension, de la frustration, de la démotivation, une perte de sens et de confiance.

Ce CTR doit voir encore comme chaque année devenu un marronnier une évolution de la circulaire enquêteurs. Là les montants sont indiqués et conséquents et affichés 300 k€ chaque année et là plus encore avec 500 k€. La mesure est une prime perrene. La demande était des mesures salariales comme pour tous les agents et une simplification accrue de la gestion des frais de déplacement. Pourquoi toujours pas de voiture électrique pour les gros rouleurs qui résoudrait la questios des remboursements les plus lourds. Il faut une formation nous dit-on ?

Nous avons accompagné la réflexion sur l'indemnité forfaitaire qui nous semblait judicieuse mais l'Institut n'avait pas chiffré ni suffisamment réfléchi peut- être avec Nautile dans 2 ans nous dit on ? La mesure n'est ni du salaire ni des déplacements donc « batarde » et rien n' est résolu. On va donc continuer de discuter chaque année de ces sujets. Pourrait on ramener le temps passé aussi aux effectifs et aux travaux réalisés et ne pas oublier les 2300 cadres en surcharge permanente sans reconnaissance, qui pilotent et contribuent pus que significativement à la réalisation des travaux de l'Institut? Pourrait on aussi commencer les GT en début d'année par les sujets les concernant?

Enfin quand fera t-on aussi l'analyse des conséquences de toutes ces mesures : de moins en moins de commanditaires externes avec les coûts pratiqués, des enquêtes téléphoniques qui ne sont pas encadrées comme dans tous les instituts de statistiques, des taux de réponse en baisse, des indemnités basées sur des travaux confiés sans jamais regarder le réalisé et les résultats.

Oui, il y a saturation et vraiment disproportion, on atteint la limite avec ce nouveau dispositif.

Oui, en cette fin d'année difficile où l'encadrement doit faire des prouesses pour sortir les publications et indicateurs économiques et sociaux comme prévu, en endossant une part non négligeable des gains de productivité réalisés sur les fonctions support, à l'aide d'outils approximatifs (LibreOffice). Oui, il est temps de regarder aussi ailleurs de temps en temps et avec plus de considération.

Nous demandons aussi dans le cadre de la LTFP que l'Insee mette en place les GT promis sans attendre le décret du MEF dont on connaît les grandes lignes et avant le commencement des campagnes de mobilité comme c'est le cas des contrôleurs dans 2 jours. Nous rappelons que les LDG doivent être votées en CTR avant toute mise en oeuvre. Il s'agit d'écrire à l'Insee enfin des règles de gestion assurant une équité de traitement des agents, pour éviter le fait du prince. Une nécessité dans le contexte des incertitudes, et en particulier des ouvertures rendues possibles aujourd'hui par la loi notamment pour les postes d'encadrement.

Enfin, nous saluons le Secrétaire général qui préside son dernier CTR. Nous savons qu'il a porté le dossier Rifseep et ceux des réformes statutaires, nous le remercions même si tout n'a pas abouti comme nous l'aurions souhaité.

Merci pour votre attention. »